

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 01 janvier 2026

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 € : 10 % TTC du prix de vente avec une rémunération forfaitaire minimale de 5000 € TTC.
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 99 000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 99 001 € et 160 000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 160 001 € et 260 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 260 001 € et 360 000 € : 5,5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 361 001 € et 470 000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 470 001 € : 4,5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

10,09 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : Zone non tendue 8 euros / m² Zone tendue 10 euros/ m²

Toutefois, les honoraires à la charge du locataire ne pourront excéder le montant du loyer mensuel charges comprises.

Honoraires à la charge du locataire :

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : Zone non tendue 8 euros / m² Zone tendue 10 euros/ m²

Toutefois, les honoraires à la charge du locataire ne pourront excéder le montant du loyer mensuel charges comprises.

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3,03 € TTC par m² de surface habitable.

Société SARL , ECGE au capital de 1000 € - Siège social : 3 route des cités 33360 Camblanes et Meynac - RCS BORDEAUX n° 984197897 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière n° CPI33012024000000023 délivrée par CCI de Bordeaux-Gironde

Garant : SMA BTP , J49232U

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.